

PROGRAMME DE FORMATION : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) version 2023

2 jours / 14h

Tarif INTRA : 1 450€HT + frais annexes éventuels

OBJECTIFS : ETRE CAPABLE DE...

- **Intervenir sur son lieu de travail pour porter secours** à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
En situant le cadre juridique de son intervention
En réalisant une protection adaptée
En faisant alerter ou en alertant en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
En secourant la(les) victime(s) de manière appropriée
- **Mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise**, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.
En situant son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
En informant les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

PUBLIC VISE – PRE REQUIS : Toute personne intéressée souhaitant devenir SST ou se destinant à devenir formateur SST. Pas de prérequis

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4 MIN - 10 MAX

LIEU : Formation en intra entreprise

DUREE : 14 heures réparties en 2 sessions (9h-12h30/13h30-17h)

MODALITE ET DELAI DE MISE EN ŒUVRE : Formation sur demande du client, mise en œuvre sous 3 mois selon disponibilité

PEDAGOGIE :

- Alternance de théorie et de pratique, encadrée par un formateur SST, formé et certifié à l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité). Certification valide jusqu'au 26/05/2026
- Séance d'apprentissage pour chaque geste technique et pour chaque participant.
- Vidéoprojection, paperboard, supports pédagogiques, matériel pédagogique.
- A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation et une clé usb avec le support de fin de formation.

CONTENU DE FORMATION

Théorie

1. Le SST et la santé au travail

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail

Les définitions et indicateurs en SST

Le cadre juridique

2. La protection et la prévention

Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger

Les dégagements d'urgence

Les mesures de prévention et de protection

L'alerte au population

3. Examiner la victime

Déceler une urgence vitale

4. L'alerte et l'information

Les moyens d'alerte

Les numéros d'urgence

Le message d'alerte

Pratique

Chacun des modules fait l'objet d'exercices pratiques et de mises en situations

Ateliers d'apprentissage

Mises en situation

Cas concrets sur victimes simulées

5. Faire alerter ou alerter

Les interlocuteurs en matière de prévention

L'intérêt d'informer face à une situation à risque

La description d'une situation dangereuse

6. Secourir

La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint de malaise

La victime se plaint de brûlure

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas, mais elle respire

La victime ne répond pas et ne respire pas

Evaluation Certificative : (Certification SST valable 24 mois. Un MAC - Maintien et Actualisation des Compétences – est obligatoire pour maintenir les compétences)

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

Epreuve 1 : Mise en situation réaliste au cours de laquelle le participant doit utiliser les gestes et attitudes appropriées face à la situation donnée par le formateur

Epreuve 2 : Entretien avec le participant portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

le stagiaire doit être présent tout au long de la formation et répondre favorablement aux 2 épreuves certificatives